

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUYANE ET DE MARTINIQUE

En application du décret n°2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Aux termes des séances du 22 novembre 2022 et 29 novembre 2022, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude pour la :

Spécialité Radiologie et imagerie médicale (Classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	AHOGBEHOSSOU	Dègbemon Martial Odilon
2	BAGLO	Kokoe Mariannick Anita
3	BEN ABDALLAH Épouse SAADAOUI	Amel
4	CISSE	Mamadou
5	DEMBELE	Adama
6	DIARRA	Bréhima
7	GARBA MAMOUDOU	Nouhou
8	GUETABA	Dandaba
9	HOUCHI ICKAMBA	Herbert Aaron
10	KEITA	Aboubacar Sidiki
11	KENTEU DONGMO	Averik Bernold
12	KIABAKA YAMBULA	Honoré
13	KOUTON	Lionel
14	MAMADOU AOUAMI	Aboubacar
15	MOUZAOUI	Malek
16	NOUBEG	Marie Laure
17	TAGUEMOUNT	Naima
18	TAHIROU	Soufiane
19	TRAORE	Ababacar

Cette liste est valable 18 mois

Fort-de-France, le 6 décembre 2022

Docteur Jérôme VIGUIER
Directeur général de l'ARS Martinique
Président des commissions territoriales d'autorisation d'exercice
P/ Le Directeur Général et par délégation

La Directrice de l'Offre de
Soins et de l'Autonomie



Julie CALVET-COIFFARD

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)
Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr/